



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PV N° 48 CDA/5

REUNION DU 26 JANVIER 2021 (visioconférence)

Présents :

MME LECOEUICHE Ombeline,
MM CALZADA Gaëtan, DERVAUX Alban, DUJARDIN Nicolas, GALLY Fabien, MATHIEU Florian, OUTHIER Philippe, QUINAULT Fabien, REMOND Cyrille, ROCHERIEUX Joël, THIOURT Thierry.

Excusés: MM. RONDEAU Gilles, DURAND D. (Président District),

Assistent : MM. THIBERT Jérôme (membre CD), DEGAND Frédéric (représentant arbitres CD)

I – CARNET NOIR

Les membres de la CDA présentent leurs plus sincères condoléances à :
ANGELO Emmanuel ainsi qu'à l'ensemble de sa famille suite au décès de sa femme.
Elian et Mathilde suite au décès de leur grand-père.

II – ADOPTION DU DERNIER PV

La CDA adopte, à l'unanimité des membres présents et sans modifications, le procès-verbal de la réunion plénière de la CDA du 03 novembre 2020.

III- COURRIERS

Courriers reçus entre le 04 Novembre 2020 et le 26 Janvier 2021			
DATE	ORIGINE	CONTENU	REPONSE
07/11/2020	TURPIN C.	Annulation Stage Féminines CRA	Pris note
12/11/2020	SC Vitteaux	Situation Mr LEMAIRE H.	Réponse faite
19/11/2020	CRA Grand Est	Transmission dossier arbitrage Mr MASSON Benjamin pour un retour en Côte d'Or	Pris note
02/12/2020	CDA Val Oise	Transfère de son dossier d'arbitrage pour le 95	En attente
14/12/2020	AZEGGOUARH Wallen A.	Impossibilité d'un écho Cardiaque cause confinement	Réponse faite
21/12/2020	COLL P.	Indispo. Arrêt Médical	Pris note Prompt rétablissement
23/12/2020	BACO F.	Demande de transférer dossier en Moselle cause mutation Prof.	Transmis Remerciements services rendu pour l'arbitrage
05/01/2021	COLL P.	Prolongation Arrêt Médical	Pris note

Courriers envoyés entre le 01 Novembre 2020 et le 25 Janvier 2021			
DATE	ORIGINE	CONTENU	
12/11/2020	C.Statut Arbitrage	Situation Mr LEMAIRE au club du SC. Vitteaux	Envoyé
16/11/2020	CDA	CONVOCATION VISIO D3/D4 pour le 26/11/2020	Envoyé
17/11/2020	CDA	CONVOCATION VISIO D1/D2/ASSIST. pour le 04/12/2020	Envoyé
21/01/2021	CDA	CONVOCATION VISIO D1/D2/ASSIST. pour le 26 février 2021	Envoyé
21/01/2021	CDA	CONVOCATION VISIO D3/D4 pour le	Envoyé

III- STAGE ET RATTRAPAGE - COURS

Ajournés pour le moment du fait des nouvelles restrictions sanitaires.

Seront programmés à une date ultérieure.

IV- CHAMPIONNATS

Lors d'un Comité Directeur, plusieurs propositions émanant de la FFF concernant une éventuelle reprise du championnat avaient été annoncées. A ce jour, il est toujours très difficile de prévoir une date. Quoi qu'il en soit, la proposition de dernière limite serait d'effectuer au moins les matchs allers.

Dès que la CDA aura de plus amples informations, tout sera présenté et expliqué sur le site du district.

V- FORMATION INITIALE

Un stage prévu les 20, 27 Février et 06 Mars 2021 sur le site de SEMUR/EPOISSES. 10 candidats inscrits à ce jour. Les inscriptions sont jusqu'au 05 Février 2021.

Du fait des mesures sanitaires, il sera effectué 4 x 2h30 en visioconférence et sera complété par 4 x 2h00 de terrain.

Bien entendu, le présentiel sera privilégié si les restrictions nous le permettent.

VI- PAROLE AUX INVITES

ADAN C : il semble compliquer de proposer un lien à distance pour des dirigeants bénévoles.

CALZADA G : tous les 2 mois, la CDA garde le lien par l'intermédiaire de la visio avec les arbitres de toutes catégories et sans obligation de présence.

THIBERT J : mêmes difficultés pour le District suite à la réunion avec les clubs de D1 hier. Personne ne pense reprendre la saison et les clubs commencent à demander des remboursements d'engagements d'équipes.

MATHIEU F : pas encore de date prévue pour la CDA jeunes. Peut-être une visio pendant les vacances scolaires. Dates à déterminer sur des samedis.

ROCHERIEUX J : il y a du travail en discipline. Alban remplacera Joël en cas d'absence.

CALZADA G : un mail sera envoyé à la présidente de la discipline pour lui informer la suppléance.

OUTHIER ph : j'ai récupéré quelques rapports informatiques. 4 sur 28 sur les D1, 3 sur 26 en D2.

QUINAULT F : Etant formateur de profession, je me tiens à votre disposition s'il y a des besoins.
CALZADA G : avec plaisir.

DUJARDIN N : Qu'en est-il des sanctions imputées en début de saison ? Est-ce reporté ou pas comme lors du 1^{er} confinement ? Qui décide, la FFF, la Ligue ou chaque District ?

THIBERT J : la FFF avait décidé en Mars 2020. Aujourd'hui, nous n'avons aucune information.

ROCHERIEUX J : depuis septembre, la Discipline sanctionne en nombre de match et non en journée.

CALZADA G : devait rencontrer Clément TURPIN, mais annulé cause sanitaire. Concentration sur la FIA avec Fabien si amélioration.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : CALZADA G
Le Secrétaire : DUJARDIN N